2026 A.E.P.V.L.C. - 11, rue du Haut-Pavé - 91150 - ETAMPES - 06.95.68.56.74
aepvlc@wanadoo.fr - www.aepvlc.fr – facebook.com/aepvlc

AEPVLC

Développement Professionnel Continu & FIF-PL : Inscription formation *en présentiel* pour 2026

Pour vous inscrire à une session de formation en présentiel, (que ce soit en DPC, en FIF-PL, en tant que salarié…), merci de nous envoyer par mail ou par courrier postal *dès maintenant* la présente fiche d'inscription + votre bulletin d'adhésion 2026 à l'Association AEPVLC ainsi que votre cotisation d'un montant de 20€ (paiement par chèque, par virement bancaire, ou par CB directement sur https://aepvlc.fr/paiement-en-ligne/)

Je soussigné(e)……..……..

***Orthophoniste,* Date de naissance (obligatoire)**.....

Adresse professionnelle complète……..……

……..……

Numéro de téléphone (obligatoire) ……..

Numéro de Portable..……..……..

e-mail : ……..…….

Numéro RPPS…….……

Choix n°01 Thème :
Formateur :
Lieu du stage (Ville) :
déclare vouloir m'inscrire en DPC / FIF-PL / Autofinancement/Salarié *(rayez les mentions inutiles)*

Choix n°02 Thème :
Formateur :
Lieu du stage (Ville) :
déclare vouloir m'inscrire en DPC / FIF-PL / Autofinancement/Salarié *(rayez les mentions inutiles)*

Choix n°03 : Thème :
Formateur :
Lieu du stage (Ville) :
déclare vouloir m'inscrire en DPC / FIF-PL / Autofinancement/Salarié *(rayez les mentions inutiles)*

> Forfait DPC pour une formation en présentiel pour 2026 : 728 € indemnisation pour la perte d'exploitation des 14h.

Attention : nous vous rappelons que pour avoir votre enveloppe complète entre 2026 et 2028 (nouvelle période triennale), il faudra avoir fait au moins une Formation Continue et un EPP entre 2026 et 2028.

> Nous attendons le forfait FIF-PL pour 2026, mais pour rappel, en 2025, vous aviez le droit à une enveloppe de **600 €. 4 jours de stage** avec un remboursement **de 150 € par jour** (que ce soit pour les **formations en présentiel** ou les **formations à distance).**

Rappel de prix en FIF PL :

- **Formation en présentiel : 420€ avec un remboursement de 300€**

*Toutes nos formations sont en cours d'agrément par le FIF-PL pour **2026**.*

Pour valider votre 1ère inscription, merci de remplir et de nous renvoyer en plus de cette fiche d'inscription, votre bulletin d'adhésion à l'association AEPVLC et de payer votre cotisation pour un montant de 20€ à l'ordre de l'AEPVLC.

- Si vous avez choisi de faire une formation **en DPC**, dès que l'ANDPC ouvrira les inscriptions sur www.agencedpc.fr , nous vous enverrons par email la marche à suivre pour vous inscrire avec la référence de votre action et son numéro de session. Pour vous inscrire, il vous suffit donc de nous envoyer cette fiche d'inscription avec votre bulletin d'adhésion 2026 et votre cotisation de 20€.

- Si vous avez choisi de faire une formation en **FIF-PL**, dès réception de votre inscription avec votre adhésion 2026, nous vous enverrons les documents pour faire votre demande préalable sur www.fifpl.fr . Pour rappel le coût d'une formation en FIF PL est de 420€ payable par chèque, par virement, par CB + 20€ de cotisation à l'association AEPVLC pour 2026 (soit 440€ pour la 1ère inscription de l'année).

- Pour rappel, le coût d'une formation pour les **orthophonistes salariés** est de 500€ payable par chèque ou par virement.

Fait à **Le** **Signature**